Image not found or type unknown

erreur de livraison d'un vendeur

Par **ibico30**, le **02/05/2011** à **16:50**

Bonjour,

Nous avons acheté un lit et un matelas chez une grande enseigne. Presque deux mois après avoir réceptionné la commande livrée à notre domicile, le magasin souhaite récupérer le matelas et nous en livrer un autre, au motif qu'il aurait fait une erreur dans la commande et ne nous aurait pas livré le bon matelas.
Ce magasin a-t-il le droit de réclamer ce produit plusieurs semaines après? Comment peut-il prouver qu'il ne nous a pas livré le bon produit?
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés